

Centre de Vacances
« Le Fief du Moulin »
9 Rue du Fief du Moulin
85630 BARBATRE
TEL : 02.51.39.80.44

Agrément DDCS n° 850111003



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

- A partir de La Roche s/ Yon, prendre la D948 en direction d'Aizenay, Noirmoutier. Après le pont de l'Île de Noirmoutier, continuer tout droit sur quelques kilomètres puis tourner à gauche au rond-point direction **Rue du Gois**. Continuer puis prendre à droite Rue du centre, puis filer Rue de la cure puis Rue du Fief du Moulin.
- A partir de Nantes, prendre en direction de Rezé, prendre la D751 en direction de Noirmoutier, traverser Port-Saint-Père, continuer sur la D758, traverser Bourgneuf-en-Retz. Continuer sur la D22 et traverser La Barre-de-Monts, continuer sur : D38 / Route de l'Huitre. Après le pont de l'Île de Noirmoutier, continuer tout droit sur quelques kilomètres puis tourner à gauche au rond-point direction **Rue du Gois**. Continuer puis prendre à droite Rue du centre, puis filer Rue de la cure puis Rue du Fief du Moulin.

Les participants en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 14h00 et seront repris le dernier jour vers 13h30 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

- **5 et 7 jours** : En train depuis **Paris, Le Mans, Angers**, jusqu'à **Nantes**, puis transfert en car ou en minibus jusqu'au centre. En voiture ou minibus de **La Roche sur Yon** au centre selon le nombre de participants.

Votre convocation de départ vous précisant les horaires et les lieux de rendez-vous sera disponible sur votre compte Vacances pour Tous environ quinze jours avant le début du séjour.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Goûter
Dernier repas inclus : Déjeuner



► **Situation géographique** : Barbâtre est un petit village de bord de mer au sud de l'île de Noirmoutier. Il est à proximité du pont et de la fameuse chaussée submersible du Gois, récemment classé « site d'intérêt national et patrimonial », première étape vers le classement mondial à l'Unesco. Le centre est situé à 250 m de la plage et 50 m de la forêt. Il se situe dans le bourg à proximité immédiate des commerces.

► **Cadre de vie** : Le centre de vacances est composé de 4 bâtiments de plain-pied répartis sur un terrain clôturé offrant une aire de jeu sécurisée et des lieux adaptés à la vie en collectivité. Les bâtiments d'hébergements disposent de chambres lumineuses pouvant accueillir maximum 7 enfants ou jeunes avec

sanitaires collectifs au même niveau. Les chambres animateurs sont réparties de chaque côté des bâtiments afin d'assurer le maximum de sécurité aux participants. La salle de restauration colorée peut accueillir jusqu'à 80 personnes. Une cuisine professionnelle est utilisée par l'équipe de restauration qui concoquera tout l'été des plats familiaux et équilibrés en mettant en avant les produits locaux et de saison. Un préau et 2 salles d'activités complètent le centre de vacances afin que le projet d'animation du séjour puisse prendre vie !

► **Effectif du groupe** : 12 participants sur la thématique Un brin de campagne ! (7 et 5 jours)

► **Capacité total d'accueil du centre de vacances** : 65 participants + l'équipe d'animation

ACTIVITES

- **Séjour 5 et 7 jours** : 1 visite de ferme pédagogique, 1 balade contée en calèche à travers le marais, 1 séance de dessin d'observation, 1 atelier cuisine Brioche vendéenne

Située en plein cœur du marais, à proximité de la forêt et de la mer, l'équipe de la ferme pédagogique vous accueille dans une ambiance chaleureuse et familiale. Servant de relais à divers exploitants agricoles, les participants partiront à la rencontre des animaux, dont de nombreuses races régionales qu'ils tentent de préserver (Chèvre poitevine, Ânesses du Poitou, Oies grises du Marais Poitevin). Ils découvriront également les légendes des marais durant une balade contée en calèche. Durant ce séjour on prend le temps... on écoute... on observe... on respire ! 1.2.3 Profitez !

Autres activités du séjour : Baignades, pêche à pied, visite de l'Île, grands jeux et veillées



ORGANISATION DU SEJOUR



► **Équipe d'encadrement** : L'équipe d'encadrement se compose d'un directeur de séjour et d'une équipe d'animateurs diplômés ou stagiaires dans le respect de la législation.

Leur mission ? Faire passer à vos enfants les meilleures vacances possibles ! Disposant de compétences liées à la thématique du séjour, l'équipe d'animation s'attachera à organiser les diverses activités du séjour dans un cadre sécurisé et sécurisant pour les participants.

► **Vie collective** : Inscrit au cœur de notre projet éducatif, nous souhaitons proposer des séjours de vacances permettant à chacun de s'épanouir au sein d'un groupe. Les différents temps de la journée permettront à chacun de vivre des temps collectifs

(activités, grands jeux, repas..) et/ou individuel s'il le souhaite (temps calme, lecture...). Des règles de vie seront mises en place avec les participants et l'équipe d'animation afin d'assurer la sécurité physique, affective et morale de chacun. Les participants devront également être soucieux du matériel et des espaces intérieurs et extérieurs mis à

leur disposition. Il s'agit là de simples règles de bien vivre ensemble qui impliquent quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

► **Alimentation** : Une équipe de professionnels se charge de réaliser des repas équilibrés et adaptés aux activités de la journée. Mettant en avant les produits locaux et de saison (produits de la mer...), les repas permettront aux participants de faire, on l'espère, quelques découvertes gustatives !

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant** :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog « www.ondonnedesnouvelles.com » dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint). Sans ce document complété, nous ne pourrions faire apparaître votre enfant sur les photos du blog lié au séjour.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR



► **Trousseau** : Trousseau traditionnel marqué à votre nom, avec linge propre et non fragile ;

(N'hésitez pas à marquer au feutre tous les éléments de la valise).

Prévoir :

- 1 tenue pour l'activité spécifique (pantalon long (éviter le jean), vieilles baskets ou bottes)
- 1 tenue pour les jeux et activités sportives
- 1 tenue pour la baignade (2 maillots de bain + 2 draps de bain)
- 1 tenue pour LA soirée du séjour
- les tenues du quotidien (voir fiche trousseau)
- 1 paire de chaussures ouvertes (tong/ sandale)
- Nécessaire de toilette et serviette
- Petit sac à dos avec casquette + crème solaire+ lunettes de soleil + gourde

Retrouvez la fiche trousseau complète sur votre compte personnel Vacances pour Tous

► **Lavage du linge** : Aucun blanchissage n'est prévu sur les séjours 7 jours sauf petits accidents imprévus (ex : pipi au lit...). Merci de prévoir le trousseau en conséquence (1 tenue par jour)

► **Argent de poche** : En vous laissant toute liberté de choix, nous pensons qu'une somme de 10 à 20 € est amplement suffisante. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », soit il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion et le suivi en notant chaque dépense de l'enfant. Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé** : Quel que soit l'état de santé de l'enfant, vous devez :

1/ Compléter la fiche de renseignements médicaux en précisant vos différentes coordonnées

2/ Joindre une photocopie de votre attestation de droits CPAM ou CMU (à télécharger sur votre compte ameli.fr).

3/ Joindre impérativement une copie de l'ordonnance et les médicaments, en cas de traitement médical. Un assistant sanitaire sera chargé du suivi du traitement.

4/ Remplir l'imprimé précisant le nom de la personne qui vient chercher l'enfant.

RAPPEL : Il nous est interdit de donner des médicaments aux enfants sans prescription médicale.

Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin.

► **Frais médicaux** : Si l'état de votre enfant ou jeune durant le séjour exigeait des soins nécessitant des dépenses, celles-ci seront avancées par Vacances pour Tous qui vous les refacturera ensuite. Ce n'est qu'après règlement de ces dépenses que nous vous transmettrons la feuille de soins à renvoyer à la sécurité sociale et à votre complémentaire afin d'être remboursé.

► **Le téléphone** : Tous, familles et enfants attendent avec impatience des nouvelles de chacun et un courrier est l'occasion de garder un message écrit de votre main. La lettre n'engendre pas de "coup de cafard" comme un appel téléphonique peut le faire. Elle constitue un lien affectif à garder et à relire avec plaisir. C'est pourquoi nous

conseillons de prévoir, avant le séjour, des enveloppes timbrées avec l'adresse des destinataires, et invitons ainsi familles et enfants à ne téléphoner qu'en cas de réelles nécessités. Le blog sera de toute façon actualisé régulièrement avec des photos et commentaires du séjour.

► **Utilisation du téléphone mobile** : Le téléphone portable est autorisé durant un séjour, cependant l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration de celui-ci. De plus comme indiqué ci-dessus, l'échange téléphonique est parfois source de « coup de cafard » pour le participant ou bien peut nuire à la vie de groupe, c'est pourquoi nous ne conseillons pas d'emporter un téléphone dans ses bagages. Dans tous les cas son utilisation sera réglementé (horaire d'utilisation, lieu d'utilisation...) selon le projet pédagogique du séjour.

► **Objets de valeur** : Nous vous déconseillons d'apporter tout objet de valeur (téléphone, jeux vidéo, appareil photo numérique). Nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables ou l'apport d'une clé USB pour récupérer les photos du séjour. **Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.**

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- La photocopie de votre attestation de droits CPAM ou CMU
- L'autorisation au droit à l'image
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom du participant et la somme contenue dans l'enveloppe
- La fiche trousseau (à glisser dans la valise)

Plan d'accès détaillé

**Centre de Vacances
« Le Fief du Moulin »
9 Rue du Fief du Moulin
85630 BARBATRE**

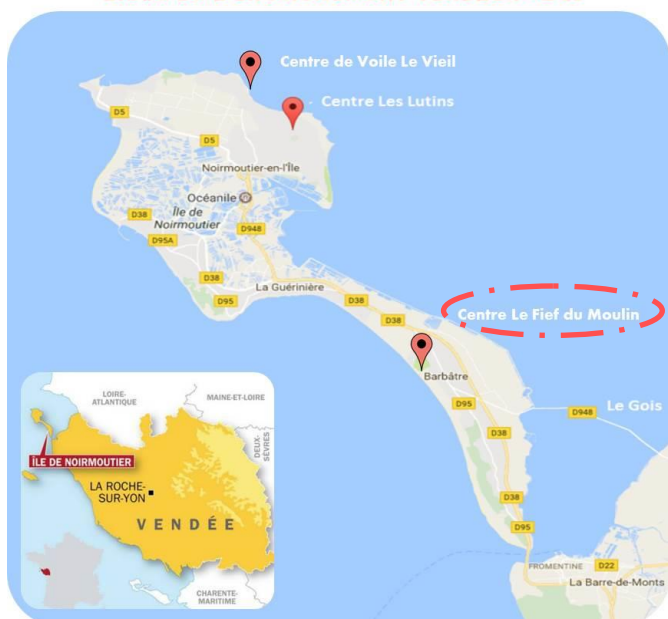
Venir en voiture

- Nantes à 86 km
- La Roche sur Yon à 79 km
- Angers à 163km
- Le Mans à 259 km
- Paris à 459km

Venir en train / transports en commun

- Train jusqu'à Nantes ou La Roche sur Yon puis car.

LES CENTRES D'HÉBERGEMENTS LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT VENDÉE FOL 85



AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayez la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le